

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Jean-Paul-Riopelle

Octobre 2024



INFO-PARENTS



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1	2	3	4 Journée pédagogique
7	8	9 Conseil d'établissement	10	11 Première communication
14 Action de grâce	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31 Halloween	1 ^{er} novembre Journée pédagogique



En vrac

1^{er} au 7 octobre : Semaine pour l'école publique

Message du service de garde

Date à retenir pour le service de garde :

le 4 octobre 2024 Jardin botanique pour le bâtiment Jean-Paul-Riopelle

Journée au jardin botanique
Pour les maternelles 4 ans à 2^e année

le 4 octobre 2024 CEPSUM pour le bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague

Journée sportive au CEPSUM
Pour les 3^e année à 6^e année

Le transport se fera avec les autobus nolisés de la STM.

Date de modification pour la journée pédagogique

Jeudi 24 octobre JPR-Parcours 3D et SLG-TAZ

Du 1^{er} octobre au 11 octobre

Vendredi 1er novembre Défi-Circuit pour tous

Du 14 octobre au 25 octobre

Jeudi 21 novembre JPR Dinoversaire et SLG-Parcours 3D

Du 28 octobre au 8 nov.

Le Service de garde offre une période d'études pour tous les enfants autonomes de la 2^e à la 6^e année.

Ce temps permet aux enfants de faire en partie leurs devoirs, leçons et lecture. Même si l'enfant dit avoir terminé ses devoirs, il ne pourra pas être exempté de cette période s'il y est inscrit. L'enfant devra être sérieux, motivé, être présent dans le temps prévu et respecter les règles de fonctionnement. Nous vous demandons de bien respecter l'engagement de votre enfant qui est inscrit à la période d'études. Donc, de venir le chercher seulement à la fin de la période à 16h30 les mardis.

Le rôle de l'éducateur est de s'assurer que l'ambiance est calme et propice aux devoirs. Il ne s'agit pas d'une période d'enseignement. Il appartient aux parents de s'assurer que le travail soit effectué.

Jours : Mardi

Heures : 16 h 00 à 16h30

Début : mardi 15 octobre au 27 mai

Lieu : Bibliothèque ou classe

Paiement des fournitures scolaires- rappel

Si ce n'est déjà fait, nous vous rappelons que les fournitures scolaires doivent être payées le plus rapidement possible au secrétariat du bâtiment Jean-Paul-Riopelle ou St-Louis-de-Gonzague ou via votre institution financière.

Plan d'intervention et rapports de l'externe

L'élaboration ou la révision des plans d'intervention aura lieu à la fin octobre et ils seront, par la suite, révisés en février et en juin. On demande aux parents concernés de les signer. Les parents doivent donner le rapport du professionnel (ex : un neuropsychologue, etc.) à la direction qui devra vous faire signer un formulaire de consentement (N243) avant de pouvoir le partager avec les membres du personnel concerné si vous acceptez de partager ces informations. Donc, les rapports ne sont plus acheminés directement aux enseignants ou au secrétariat.

Portail MOZAIK

MOZAIK Portail Parents vous permet d'accéder aux bulletins et résultats, de consulter les retards et les absences, de visualiser les états de compte de l'école et bien plus encore.

Il est accessible à partir de votre ordinateur à l'adresse suivante :

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>, ou sur votre appareil mobile via l'application d'Apple : <https://apps.apple.com/ca/app/mparent-portail-parents/id1532289124?l=fr> ou de

Google :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.grics.mozaik.portail.parents>.

Pour davantage d'information, consultez ces ressources mises à votre disposition :

- Création d'un compte utilisateur :

<https://www.youtube.com/watch?v=oVngSLHI31E>

- Foire aux questions : <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/boite-outils/mozaik-portail/>

Surveillances dans la cour les jours de pluie et de grand froid

Nous vous rappelons que la surveillance dans la cour d'école, pour les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde, débute à 8 h, et ce, en tout temps. Donc, même par temps froid ou pluvieux, les surveillants laissent entrer les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde qu'à partir de 8 h. Il est de la responsabilité des parents de ne pas laisser leur enfant partir trop tôt de la maison pour ne pas qu'il se retrouve à attendre dehors sous la pluie.

Parallèlement à cela, il est important d'aviser vos enfants qu'ils doivent se rendre directement dans la cour d'école et y rester jusqu'à la cloche.

Journée du 31 octobre-Halloween

À l'occasion d'Halloween, le jeudi 31 octobre, les enfants auront la possibilité de venir déguisés à l'école. Afin de garantir la sécurité et le bon déroulement de la journée, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes pour le choix des costumes :

1. **Sécurité avant tout** : Les costumes doivent être adaptés à la vie scolaire. Évitez les tenues trop volumineuses ou longues, qui pourraient gêner les déplacements. Il est également important que les enfants puissent s'asseoir confortablement en classe, participer à toutes les activités de la journée et utiliser les toilettes sans difficulté.
2. **Un minimum d'accessoires** : Pour des raisons de sécurité, les masques ne sont pas autorisés, privilégiez plutôt le maquillage. Afin d'éviter les vols, les pertes ou les bris, nous vous demandons de limiter les accessoires.
3. **Costumes de bon goût** : Les déguisements doivent être respectueux pour tous.

Nous vous remercions de votre collaboration et avons hâte de découvrir les déguisements de vos enfants.

Conseil d'établissement

La première rencontre du conseil d'établissement de l'école aura lieu le **mercredi 09 octobre 2024** au bâtiment St-Louis-de-Gonzague à 18h30. Le projet d'ordre du jour sera déposé le vendredi précédent sur le site de l'école :

[Structure de fonctionnement | École Jean-Paul-Riopelle \(gouv.qc.ca\)](#)

Si vous avez des questions ou des commentaires à nous transmettre vous pouvez les envoyer au courriel suivant, et ce, avant le 09 octobre à midi :

jean-paul-riopelle.ce@cssdm.gouv.qc.ca

Si vous désirez assister à la période réservée au public, veuillez nous en informer à la même adresse au moins 48 heures avant la séance. Nous vous indiquerons comment vous joindre à la rencontre.

Recyclage de crayons :

N'oubliez pas que vous pouvez recycler vos marqueurs, vos porte-mines, vos stylos et vos surligneurs qui n'écrivent plus! Venez les déposer dans les **boîtes de recyclage** désignées près du secrétariat de chacun des pavillons. Les crayons récupérés seront par la suite acheminés à un Bureau en Gros.

Chaque année, votre école recueille plus de 2500 crayons de plastique usagés! Un geste simple pour l'environnement!

Des nouvelles de l'OPP !

Échange de costumes

Chères familles,

Nous sommes ravis de vous annoncer notre **échange de costumes** qui aura lieu **du 7 au 11 octobre** ! C'est l'occasion parfaite de donner une seconde vie à vos costumes.

Déposez vos costumes : les costumes sont apportés et un coupon est donné en échange.

- Dates : Du lundi 7 au mercredi 9 octobre.
- 7h45 - 9h / Bâtiment J-P Riopelle
- 7h30 - 8h15 / Bâtiment St-Louis de Gonzague

Récupérez un costume : Avec un coupon, on peut obtenir le costume de son choix.

- Date : Jeudi 10 Vendredi 11 octobre.

En parlant d'Halloween, notre **fête d'Halloween** se déroulera le **25 octobre**, et nous avons prévu une soirée mémorable !

Venez déguisés et préparez-vous à vivre une expérience remplie de frissons.

Cette soirée sera l'occasion parfaite de célébrer l'esprit d'Halloween avec vos amis tout en partageant des rires et des frissons. Préparez vos déguisements les plus originaux et n'hésitez pas à faire preuve de créativité !

Nous avons hâte de vous voir !

Vente de paniers bio - Écoles enracinées

Nous sommes ravis de lancer notre première campagne de l'année - la vente des paniers de légumes bios en collaboration avec la ferme La Bourrasque. Le lien est ici pour commander parmi les trois formats: <https://lafabriqueaprojets.ca/projet/jean-paul-riopelle-ecoles-enracinees> Choisissez entre 3 formats:

- Petit panier (2 personnes) - 35\$
- Moyen panier (4 personnes) - 70\$
- Gros panier (6 personnes) - 105\$

Vous pouvez aussi offrir un panier solidaire à une famille locale dans le besoin. **Vous avez jusqu'au 14 octobre pour passer votre commande.** Livraison prévue lundi le 21 octobre à l'école.

En achetant un panier bio, vous :

- Contribuez au succès de notre projet;
- Favorisez une alimentation saine pour vos enfants;
- Soutenez l'agriculture locale, biologique et respectueuse de l'environnement!

Merci de votre soutien, et n'hésitez pas à partager dans vos réseaux!



Saines habitudes- rentrée scolaire réussie

Voici quelques conseils simples qui aideront votre enfant dans ses apprentissages scolaires :

- Conserver une routine la plus stable possible avec des heures de coucher régulières et adaptées à l'âge de votre enfant.
- Dans la mesure du possible, prévoyez des moments calmes pour les devoirs ou la révision des leçons
- Essayer de favoriser la lecture à tous les soirs avec votre enfant.
- Communiquez régulièrement avec l'enseignante de votre enfant pour l'informer des événements qui pourraient avoir un impact sur ses apprentissages.
- Soyez à l'affût de la météo changeante et choisissez des vêtements appropriés puisque nous encourageons les récréations extérieures.



Message du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Vous pouvez suivre les conseils ci-dessous pour aider votre enfant à avoir de bonnes habitudes qui l'aideront à mieux apprendre à l'école.

Conseils pour aider votre enfant de 6 à 12 ans	 Votre enfant doit bouger AU MOINS 1 heure chaque jour	 Votre enfant doit dormir 9 à 11 heures par nuit	 Maximum de 2 heures d'écran par jour
	<ul style="list-style-type: none">• Il est important de pratiquer des activités à intensité suffisante pour avoir chaud ou sentir son cœur battre plus vite.• Par exemple, jouer dehors, aller à l'école à vélo ou en trottinette, danser, jouer au soccer ou au basketball, faire de la gymnastique, patiner, pratiquer des arts martiaux et plus.• Besoin d'idées? Visitez Loisirs Montréal pour trouver une activité.	<ul style="list-style-type: none">• Les enfants qui bougent s'endorment plus facilement le soir.• Suivez la même routine du dodo tous les soirs.• Les enfants qui dorment bien se concentrent plus facilement et sont de meilleure humeur.• Consultez le site naitreetgrandir.com pour en savoir plus sur la routine du dodo.	<ul style="list-style-type: none">• Les enfants de 6 à 12 ans ont de la difficulté à arrêter de regarder les écrans. Donnez-leur des règles simples à suivre tous les jours.• Aidez votre enfant à choisir du contenu qui lui permettra d'apprendre de nouvelles choses sur les dinosaures, les sciences, la musique, etc.• Profitez des périodes de repas pour ranger les écrans. Discutez avec vos enfants et demandez-leur de vous raconter leur journée.• Pour bien utiliser les écrans, consultez ces conseils pour les parents.
		! IMPORTANT : Arrêtez les écrans (télévision, ordinateur, tablette, téléphone) 1 heure avant le dodo!	

Le dire, c'est bien, mais le faire, c'est mieux !
Soyez un bon exemple pour vos enfants en adoptant ces conseils.
Profitez aussi de toutes les petites occasions pour jouer en famille.

Pour plus d'information, consultez la page [Reprendre la routine après les vacances](#).



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec

Message du SPVM sur l'utilisation des plates-formes numériques



Appel à la vigilance : Utilisation de plates-formes numériques chez les jeunes

Montréal, le 26 septembre 2024 – Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) invite les parents et leurs enfants à redoubler de vigilance par rapport à l'utilisation des diverses applications numériques ou jeux en ligne.

En ne prenant pas les précautions nécessaires, les jeunes s'exposent à de nombreux risques lors de l'utilisation de ces différentes plates-formes.

À titre d'exemple, un jeune peut être influencé à participer à un défi dangereux, voir des images inadéquates et non désirées ou se retrouver victime d'intimidation, de sextorsion (exigence d'une somme monétaire sous la menace de diffuser des images intimes de la victime), ou même de leurre informatique.

Ces types de crimes auront assurément un impact sur la vie des jeunes impliqués, d'où l'importance de connaître la nature de leurs activités en ligne en tant que parents.

Sous le couvert d'une fausse identité, des prédateur(-trice)s sexuel(le)s peuvent entrer en contact avec les victimes pour ensuite tenter d'obtenir leurs informations personnelles ou des images intimes de celles-ci.

CONSEILS DE PRÉVENTION

Pour vous en tant que parents

- Se rappeler que la majorité des applications des réseaux sociaux demande d'avoir 13 ans au minimum.
- Lire les articles informatifs concernant une application, son fonctionnement, le contenu qui s'y retrouve avant de prendre la décision de la télécharger pour son enfant.
- Activer les contrôles et ajuster les paramètres de confidentialité des applications pour restreindre l'auditoire des publications, photos et vidéos et mettre le profil de votre enfant en mode privé.
- Demander à votre enfant d'utiliser un pseudonyme et une photo de profil qui ne révèlent ni son âge, ni son lieu de résidence, ni ses intérêts.
- S'inscrire aux Alertes cyberaide.ca en vous rendant sur ce site : [Dangers d'Internet : Alertes Cyberaide.ca](https://www.cyberaide.ca)

Pour votre ou vos enfant(s)

- Dénoncer toute influence dangereuse ou tout acte illégal à un adulte de confiance.
- Ne jamais se dévêtir devant une caméra (photo ou vidéo).
- Cesser immédiatement toute communication avec quelqu'un qui chercherait à vous contraindre par la menace à produire ou à publier du contenu.
- Demander la permission à un adulte avant d'ajouter une nouvelle personne dans vos contacts, ou de publier du contenu sur les médias sociaux.

Si votre enfant est victime, communiquez avec le 911 en cas d'urgence ou avec votre [poste de quartier](#).

Pour en savoir +

[Cyberaide.ca](https://www.cyberaide.ca)

[Centre canadien de protection de l'enfance](#), [Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique](#) (Téléchargement gratuit du PDF)

Montréal 

Message de l'infirmier

LES MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE.

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

AVISEZ L'ÉCOLE!

- ❖ Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école (voir la liste des maladies à signaler au bas). L'infirmière du CIUSSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.
- ❖ L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.
- ❖ Si votre enfant présente une condition médicale particulière par exemple l'immunosuppression, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et en aviser la direction de l'école. L'infirmière du CIUSSS en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies surviennent à l'école.

LA VACCINATION ET L'HYGIÈNE : LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉVENTION

- ❖ La vaccination est la meilleure façon de prévenir certaines maladies. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant.
- ❖ Les mesures d'hygiène sont également nécessaires pour prévenir la transmission des maladies contagieuses. Se laver les mains, utiliser un mouchoir de papier lors de toux ou d'éternuements, éviter de partager des objets personnels, couvrir les plaies d'un pansement, prendre les mesures pour éviter le contact avec le sang d'une autre personne. Ce sont des actions simples et efficaces pour tous.

LISTE DES MALADIES À SIGNALER PAR LES PARENTS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

- Coqueluche
- Érythème infectieux (5^e maladie)
- Gale
- Hépatite A
- Impétigo
- Streptocoque
- Pédiculose (poux)
- Rougeole
- Rubéole
- Varicelle (picote) ou Zona
- Oreillons
- Toutes autres maladies contagieuses

Poux, poux, poux...



LA RENTRÉE SCOLAIRE, C'EST AUSSI POUR LES POUX !

Les poux existent depuis toujours et ne sont pas près de disparaître. Chaque année, dans toutes les régions du Québec, des milliers d'enfants attrapent des poux, particulièrement à la rentrée scolaire. Les poux et les lentes peuvent être dérangeants pour votre enfant, bien qu'ils ne causent **pas toujours** de démangeaison. Toutefois, ils peuvent causer des épidémies et bien des soucis dans les familles et les écoles, s'ils ne sont pas traités et éliminés rapidement.

L'examen de la tête

Notez que vous ne recevrez pas d'avis à chaque nouveau cas de pédiculose. C'est pourquoi il est important de prendre l'habitude de faire l'examen de la tête. Pour le dépistage, il est important de se procurer un peigne fin (conçu spécialement à cet effet). Nous vous recommandons de prendre l'habitude **d'examiner la tête de votre enfant chaque semaine**. Cela permettra de dépister leur présence et d'agir rapidement afin de limiter la contagion dans votre famille et à l'école.

Dépliant d'information

Vous trouverez toute l'information pertinente sur le sujet à l'adresse suivante :

www.msss.gouv.qc.ca/documentation/poux-poux-poux

Pour plus d'information, communiquez avec le service Info-Santé en composant le 811.

Merci de votre habituelle et essentielle collaboration,

